Régulation des Planchers et des Plafonds Rayonnants

Thédéo®

Thermostat électronique 6 ordres

CONSEILS DE MISE EN ROUTE

1. INFORMATIONS GENERALES

- 1.1. Le thermostat Thédéo[®] est conçu pour réguler les Planchers et Plafonds Rayonnants HORA.
- **1.2.** Possibilité de réguler la température ambiante ou du sol ou des deux (dans le cas d'un plancher rayonnant avec sonde de sol).
- **1.3.** Thédéo[®] est un thermostat électronique 6 ordres compatible avec tout type d'horloges ou gestionnaires.
- 1.4. L'appareil est constitué d'un socle encastrable et d'une face avant démontable.
- 1.5. Thédéo[®] est équipé d'un programme de première mise en température et d'un programme de détection automatique des ouvertures de fenêtres.

2. ELEMENTS DE NAVIGATION





- Affichage (A) : la sonde intégrée du thermostat régule la température Ambiante,

2.1. Ecran LCD

L'écran est rétro-éclairé pendant 12 secondes, dès que l'utilisateur appuie sur un des boutons.

2.1.1. Affichage de la température de consigne. Attention, il ne s'agit pas de la température mesurée dans la pièce, mais de la température demandée par l'utilisateur.

2.1.2. Affichage du Mode (Manuel, Automatique) et des allures de fonctionnement (Confort, Réduit, Hors-gel, Arrêt). Voir § 2.3

2.1.3. Affichage des témoins de chauffe. Chaque témoin de chauffe équivaut à 20% de la puissance appelée, 5 témoins de chauffe sont équivalent à 100% de la puissance appelée par le thermostat.

2.1.4. Affichage (A), (S) ou (AS).

- Affichage (S) : la température est régulée par l'intermédiaire d'une Sonde déportée (sonde de sol ou sonde d'ambiance).

- Affichage (A)(S) : dans le cas d'un plancher avec sonde de sol, le thermostat régule la température Ambiante et maintient la température du plancher entre deux butées (MIN=11°C et MAX=28°C). Ces butées sont modifiables (voir § 5.1).

2.2. Boutons de réglage de la température de consigne ▲ ou ▼

Maintenir appuyé 1 seconde lors de la première pression pour effectuer un réglage. Le réglage de la température est possible uniquement en Mode Confort (Automatique ou Manuel - voir bouton Mode)

2.3. Bouton Mode

Maintenir appuyé 1 seconde lors de la première pression pour effectuer un réglage. Ce bouton permet de sélectionner le mode Manuel (contrôle manuel) ou Automatique (contrôle par gestionnaire de programme).

2.3.1. En Mode Manuel, vous avez accès directement aux réglages des 4 allures de fonctionnement :

- Confort (température affichée = consigne),
- Réduit (température de Confort -2 ou -3,5°C*),
- Hors-gel (7°C),
- Arrêt.

* la température du Réduit dépend de l'installation (et de la position du Switch 2 – voir § 6) : si celle-ci est un plancher Rayonnant, la température de consigne est abaissée de 2 °C, s'il s'agit d'un Plafond Rayonnant, la consigne est abaissée de 3,5°C.

2.3.2. En Mode Automatique, les réglages se font au niveau du gestionnaire de programme. 6 allures de fonctionnement sont possibles :

- Confort (température affichée = consigne),
- Réduit (température de Confort -2 ou -3,5°C*),
- Confort -1°C (température de consigne -1°C selon tarif Tempo),
- Confort -2°C (température de consigne -2°C selon tarif Tempo),
- Hors-gel (7°C),

- Arrêt.





2.4.1. Changement de la température de consigne Appuyez sur les boutons \blacktriangle ou \blacktriangledown .

Remarque : pour aller au-delà des butées d'usine (25°C en configuration (A) et (A)(S), 28°C en configuration (S)), appuyez 3 secondes sur \blacktriangle .

2.4.2. Mise à l'arrêt

Appuyez sur le bouton Mode jusqu'à ce que OFF apparaisse à l'écran.

Remarque : cette fonctionnalité permet d'arrêter le thermostat lorsque son utilisation n'est pas requise (par exemple en été) ou lorsque vous aérez les locaux.

3. PREMIERE MISE EN TEMPERATURE

3.1. Le thermostat est équipé d'un programme assurant l'élévation lente et progressive de la température pour un séchage parfait des Planchers et Plafonds Rayonnants.

3.2. Lors de sa première mise sous tension, le thermostat démarre automatiquement ce programme. Il comprend 5 paliers successifs : de P5 à P1.



3.3. Pendant cette période, l'utilisateur n'a pas accès aux réglages du thermostat. L'avancement du programme est signalé par des clignotements à l'écran des paliers successifs.

3.4. Une fois ce programme terminé (après 5 à 10 jours), le thermostat passe automatiquement en mode Confort et affiche la température de consigne de 20°C par défaut (ou 28°C dans le cas d'un plancher rayonnant avec sonde de sol).

Remarque: Si le programme de démarrage est interrompu avant la fin, il

recommence où il s'est arrêté.

Si ce programme s'est terminé dans les conditions normales, il ne sera plus activé même après coupure de l'alimentation.

4. DETECTION D'OUVERTURE DE FENETRE



4.1. Lorsque le thermostat détecte une ouverture de fenêtre, il se place en mode Hors-Gel. La consigne de 7°C clignote et l'écran reste éclairé.

Remarque : cette fonctionnalité est désactivée dans les paramètres d'usine (voir § 6).

4.2. Après avoir refermé la fenêtre, appuyez une seconde sur le bouton Mode. Le thermostat reviendra au Mode précédant l'ouverture de fenêtre.

5. CAS PARTICULIER : AFFICHAGE (A)(S)

5.1. Réglage des butées MIN et MAX

En réglage d'usine, les butées MIN et MAX sont : 11 et 28°C. Pour modifier ces butées, appuyez simultanément sur les boutons ▲ et ♥ pendant 3 secondes. Réglez la butée MAX* avec les boutons ▲ ou ♥. Appuyez à nouveau simultanément sur ▲ et ♥ pendant 3 secondes. Réglez la butée MIN avec les boutons ▲ ou ♥. Validez et sortez de ce menu en appuyant simultanément sur ▲ et ♥ pendant 3 secondes.

* Pour placer la butée MAX au-delà de 28°C, appuyer 3 secondes sur ▲.

5.2. Message d'erreur

Si le thermostat détecte un mauvais fonctionnement de la sonde, il coupe le chauffage et affiche un message d'erreur :

E1 : signifie sonde en court circuit.

E2 : la sonde est coupée ou inexistante

6. MODIFICATIONS DES REGLAGES D'USINE

Pour modifier les réglages d'usine, il faut accéder aux switchs situés sur le circuit imprimé du thermostat. Afin de ne pas annuler la garantie, les manipulations suivantes doivent être effectuées par un installateur qualifié.

6.1. Démonter la face avant du thermostat

Dévissez la face avant et ôtez-la avec précautions en la faisant basculer vers le haut (voir photos).

6.2. Switchs : Quatre Switchs permettent de choisir la configuration la plus appropriée à votre installation. Les positions des switchs en réglages d'usine sont indiquées en gras :



6.2.1. le Switch S1 : A ou S / A et S

6.2.2. le Switch S2 : Plancher / Plafond

6.2.3. le Switch S3 : Désactivé / 1^{ère} mise en T°C Par défaut le programme de 1ère mise en température est activé

6.2.4. le Switch S4 : Désactivé/ ouverture fenêtre

Pour activer la détection automatique d'ouverture de fenêtre, basculez le switch S4 sur **Ouverture fenêtre**.



Le tableau ci-dessous indique la position des switchs 1, 2 et 3 selon votre installation :

		Switch 1	Switch 2	Switch 3	Affichage
Installation Plafond	Pas de sonde	A ou S	Plafond		20°C (A)
	Sonde d'ambiance	A ou S	Plafond	Désactivé	28°C (S)
Installation Plancher	Pas de sonde	A ou S	Plancher		20°C (A)
	Sonde d'ambiance	A ou S	Plancher	Désactivé	28°C (S)
	Sonde de sol	A ou S / A et S	Plancher		28°C (S) / 20°C (A)(S)
Installation Plancher & Plafond	Pas de sonde	A ou S	Plancher		20°C (A)
	Sonde d'ambiance	A ou S	Plancher	Désactivé	28°C (S)
	Sonde de sol	A et S	Plancher		20°C (A)(S)

En bleu : cas du sol tempéré Millitwin en salle de bains avec sèche-serviette.

6.3. Précaution de fermeture de la face avant du thermostat

Basculez la face avant vers le bas. Vous ne devez sentir aucune résistance. Une mauvaise manipulation peut déformer les broches de contact ce qui exclurait toute garantie.



7. ENTRETIEN ET GARANTIE

7.1. Il n'y a pas d'entretien sur ces appareils.

7.2. Ce produit est garanti 2 ans contre les vices de fabrication à compter de la date initiale d'achat chez le fabricant. Durant cette période, HORA s'engage à réparer ou à remplacer par un produit neuf ou de gualité équivalente le thermostat défectueux ayant été utilisé dans des conditions normales.

La garantie ne prévoit pas le remboursement des frais de transport et ne s'applique pas à un produit qui aurait été mal installé, mal utilisé ou accidentellement endommagé. Cette garantie ne couvre pas le coût d'installation, de débranchement ou de réinstallation.



HORA - 5, rue du canal - 69100 VILLEURBANNE Tel : 04 78 79 65 65 - Fax : 04 72 04 23 44 Site Web : www.hora.fr - E-mail : hora@hora.fr



Fiche n° REG - THEDEO - 07/2008